FIDACO
AUDIT
EXPERTISE
CONSEIL

Jean-Christophe Pierrès
Guillaume Pilat
Frédéric Ploquin
Sébastien Vialatte
Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes
Associés

Stéphane Guémas
Expert-Comptable
Associé

Hélène Vigneron
Responsable Pôle Social
Associée

CABINET
ADHÉRENT
AUDECIA
EXPERTS EN CROISSANCE

UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DE MAINE ET LOIRE

Association
Siège social : 17 rue Bouché Thomas, CS 90 326
49003 ANGERS CEDEX 01

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

4 rue Fernand Forest
BP 90825
49008 **ANGERS** CEDEX 01
+33 (0)2 41 47 01 10

22 mail Pablo Picasso
44000 **NANTES**
+33 (0)2 40 95 36 79

www.fidaco.com
fidaco@fidaco.com

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre Pays de la Loire
Société de commissaires aux comptes Compagnie Régionale Ouest Atlantique
RC ANGERS B 303 526 966 – N° TVA intracommunautaire FR 06 303 526 966
SAS au capital de 173 600 €

UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DE MAINE ET LOIRE
Association
Siège social : 17 rue Bouché Thomas, CS 90 326
49003 ANGERS CEDEX 01

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de l'UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DE MAINE-ET-LOIRE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DE MAINE-ET-LOIRE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport0

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à ANGERS, le 28 mai 2024

Pour FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux comptes

Fréderic PLOQUIN
Associé

Annexe au rapport : Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son activité. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènement ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Udaf
Maine-et-Loire
UNIS POUR LES FAMILLES

UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES

DU MAINE ET LOIRE

17 Rue Bouché-Thomas
CS 90326
49003 ANGERS CEDEX 01

SIREN : 786119131

Comptes annuels
Exercice 01/01/2023 au 31/12/2023

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF	31/12/2023			31/12/2022
	Brut	Amort. et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles	98 052,14	91 649,30	6 402,84	10 921,73
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles :				
Terrains	458 000,00		458 000,00	458 000,00
Aménagement terrain	31 825,88	1535,75	30 290,13	15 594,64
Constructions	3 928 036,23	267 459,61	3 660 576,62	3 783 590,77
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 266 553,71	997 646,86	268 906,85	329 008,72
Immobilisations reçues en affectation				
Immobilisations corporelles en cours			0,00	0,00
sous-total	**5 782 467,96**	**1 358 291,52**	**4 424 176,44**	**4 597 115,86**
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières :				
Participations et Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	3 515,00		3 515,00	3 515,00
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 921,24		10 921,24	10 771,85
Total 1	**5 796 904,20**	**1 358 291,52**	**4 438 612,68**	**4 611 402,71**
Comptes de liaison				
Total 2				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :				
Matières premières et fournitures	192,81		192,81	
Autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	8 784,90		8 784,90	48 203,12
Créances :				
Créances redevables clients, usagers et comptes rattachés	267 980,96	2823,88	265 157,08	481 641,41
Autres créances	427 412,09		427 412,09	66 591,76
Valeurs mobilières de placement :	1 400 000,00		1 400 000,00	
Disponibilités				
Fonds gérés	2 411 434,99		2 411 434,99	2 302 370,10
Compte séquestre	409 773,16		409 773,16	409 773,16
Disponibilités UDAF	4 900 599,71		4 900 599,71	6 574 255,57
,				
Charges constatées d'avance	40 882,63		40 882,63	38 027,88
Total 3	**9 867 061,25**	**2 823,88**	**9 864 237,37**	**9 920 863,00**
Frais d'émission des emprunts (4)				
Primes de remboursement des emprunts (5)				
Total général (1+2+3+4+5+6)	**15 663 965,45**	**1 361 115,40**	**14 302 850,05**	**14 532 265,71**

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

BILAN PASSIF	31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise :		
Fonds propres statutaires	351 474,77	351 474,77
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise :		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Réserves :		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Réserves sous gestion contrôlée		
Réserves d'investissement	292 353,55	292 353,55
Réserves de compensation	647 294,42	644 208,62
Réserves charges d'amortissement	710 245,48	582 483,51
Report à nouveau :		
Report à nouveau sous gestion non contrôlée	911 288,12	811 295,25
Report à nouveau sous gestion contrôlée	451 324,78	584 152,75
Excédent ou déficit de l'exercice	**149 939,66**	**98 012,67**
Subventions d'investissement	20 452,78	29 245,81
Provisions réglementées :		
Couverture du besoin en fonds de roulement		
Provisions réglementées relatives aux immobilisations	160 000,00	
Provisions réglementées relatives aux stocks		
Réserves des plus-values nettes d'actif		97 520,00
Autres provisions réglementées	97 520,00	
Total 1	**3 791 893,56**	**3 490 746,93**
Comptes de liaison		
Total 2	**0,00**	**0,00**
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	1 125 252,98	1 051 375,17
Total 3	**1 125 252,98**	**1 051 375,17**
PROVISIONS		
Provisions pour risques	181 946,20	198 044,09
Provisions pour charges	769 788,00	752 415,00
Total 4	**951 734,20**	**950 459,09**
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 861 907,75	3 010 196,10
Emprunts et dettes financières diverses	23 486,35	20 771,98
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	286 777,10	609 910,44
Dettes des legs ou donations		
Dettes sociales et fiscales	2 352 414,22	2 446 928,51
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	15 099,33	
Autres dettes-Fonds gérés	2 821 075,76	2 712 170,80
Autres dettes	71 995,80	186 390,69
Produits constatés d'avance	1 213,00	53 316,00
Total 5	**8 433 969,31**	**9 039 684,52**
Ecarts de conversion passif		
Total 6	**0,00**	**0,00**
Total général (1+2+3+4+5+6)	**14 302 850,05**	**14 532 265,71**

COMPTE DE RESULTAT		31/12/2023	31/12/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations			
Ventes de marchandises			
Ventes de Biens et Services			
Ventes de Biens			
Montant net du chiffre d'affaires			
dont ventes de dons en nature			
Ventes de prestations de service		2 518 014,20	10 888 854,17
dont parrainages			
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation		10 321 399,74	1 780 497,34
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible			
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels			
Mécénats			
Legs, donations et assurance-vie			
Contributions financières		11 100,00	
Production stockée			
Production immobilisée			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		54 727,13	65 266,20
Autres produits		55 732,07	51 809,40
Utilisation des fonds dédiés		769 790,50	373 142,42
	Total 1	**13 730 763,64**	**13 159 569,53**
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises			
Variations de stocks de marchandises			
Achats de matières premières et fournitures			
Variation de stock de matières premières et fournitures			
Achats d'autres approvisionnements			
Variation de stock d'approvisionnements			
Autres achats et charges externes		1 845 034,88	2 019 811,25
Aides financières		35 983,00	39 419,32
Impôts, taxes et versements assimilés		1 043 828,76	1 027 258,58
Salaires et traitements		6 888 339,26	6 540 633,19
Charges sociales		2 539 076,15	2 422 897,88
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		221 079,69	187 939,36
Dotations aux provisions		56 948,99	58 373,00
Reports en fonds dédiés		843 668,31	713 770,85
Autres charges		10 868,99	6 089,08
	Total 2	**13 484 828,03**	**13 016 192,51**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (1-2)		**245 935,61**	**143 377,02**
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participation			
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		101 359,96	7 758,87
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total 5	**101 359,96**	**7 758,87**
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées		30 212,57	31 717,24
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement			
	Total 6	**30 212,57**	**31 717,24**
2. RESULTAT FINANCIER (5-6)		**71 147,39**	**-23 958,37**

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)		31/12/2023	31/12/2022
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (1-2+3-4+5-6)			
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels sur opération de gestion		14 076,48	50 587,96
Produits exceptionnels sur opération de capital		14 352,43	5 999,61
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
	Total 7	**28 428,91**	**56 587,57**
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		624,87	3 046,95
Charges exceptionnelles sur opération de capital		17 037,93	73 007,60
Dotations aux amortissements et aux provisions		160 000,00	1 939,00
	Total 8	**177 662,80**	**77 993,55**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (7-8)		**-149 233,89**	**-21 405,98**
Participation des salariés aux résultats (9)			
Impôts sur les bénéfices (10)		17 909,45	
PRODUITS CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature		2 401,92	2 401,92
Bénévolat		53 280,00	
	Total A	**55 681,92**	**2 401,92**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens		2 401,92	2 401,92
Prestations en nature			
Personnel bénévole		53 280,00	
	Total B	**55 681,92**	**0,00**
TOTAL DES PRODUITS (1+3+5+7+11)		**13 860 552,51**	**13 223 915,97**
TOTAL DES CHARGES (2+4+6+8+9+10+12)		**13 710 612,85**	**13 125 903,30**
EXCEDENT		**149 939,66**	**98 012,67**

ANNEXES

L'exercice clos le 31.12.2023, dont le total du bilan est de **14 302 850,05 €** dégage un résultat comptable excédentaire de **149 939,66 €**

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1 Janvier 2023 au 31 Décembre 2023.

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Adresse du siège social : 17 Rue Bouché-Thomas CS 90326 49003 ANGERS CEDEX 01
Tel Standard : 02 41 36 51 00
Numéro FINESS association : 490017894
Numéro SIREN : 786 119 131

Présidente : Marie Josée Doucet
Directrice : Malika Glanny
Statut juridique : Association loi 1901

1 - La gouvernance associative :

L'UDAF de Maine et Loire est une association loi 1901, qui œuvre pour la défense et la promotion des familles depuis plus de 75 ans sur le département. Instituée par l'ordonnance n° 45-323 du 3 mars 1945, elle permet aux familles de s'exprimer dans toute leur diversité, pour promouvoir et défendre une politique familiale globale, innovante et forte.

Au titre de l'article L. 211-7 du code de l'action sociale et des familles, l'UDAF de Maine et Loire dispose de la capacité juridique des associations reconnues comme établissements d'utilité publique

Notre Conseil d'Administration est exclusivement composé de personne morales partageant les mêmes objectifs et favorisant le maillage territorial pour une action d'envergure.

L'UDAF de Maine et Loire regroupe 18 associations et mouvements familiaux agréés (16 au titre de membres actifs et 2 au titre de membres associés), ce qui représente :
- 194 associations locales adhérentes
- Près de 19 000 familles adhérentes

Le bureau de l'UDAF est composé ainsi:

Présidente : Marie-Josée DOUCET

Vice-président : Gérard PASQUIER
Vice-présidente : Roselyne SALMON

Secrétaire général : Patrick BARRAULT
Secrétaire général adjoint : Mark CARREL

Trésorier : Serge MENARD
Trésorier adjoint : Martine BARBIER-PRIEUR

Membres : Nicole LE CORRE, Michel RENAUD

2 - La gestion des services

S'agissant de la vie des services, l'organisation constituée de 3 pôles placés sous la responsabilité de la Direction Générale permet :

- De réunir les moyens nécessaires à l'intégration de nouvelles activités dans un pôle de référence,

- de mieux identifier les interlocuteurs en interne,

- de garantir la complémentarité et la collaboration des ressources en interne pour une plus grande efficience

- d'assurer une suppléance et une continuité de service

- et d'assurer la représentation de l'UDAF de Maine et Loire dans les espaces de réflexions indispensables à la prise en compte des besoins de nos publics.

Plus précisément, les trois pôles sont:

- Le pôle Ressources qui regroupe les fonctions RH, Comptabilité Générale, Services Généraux et service informatique. Ces quatre services portent des missions transversales pour l'ensemble de l'institution et sont en charge de soutenir techniquement les activités de l'institution mais également les projets à mener.

- Le pôle protection juridique des majeurs et mineurs est en charge de toute l'activité liée à la protection juridique de la comptabilité tutélaire aux vastes missions des mandataires.

- Enfin, le pôle Famille logement et solidarités regroupe toutes les activités en lien avec les besoins des familles en terme d'accompagnement social et budgétaire, d'offre de logements, de prestations de services et d'ingénierie de projets conformément à nos missions institutionnelles.

Les services de l'UDAF interviennent auprès de plusieurs catégories de publics sur l'ensemble du département de Maine et Loire. La performance de l'organisation et la réussite des activités reposent sur nos ressources humaines, avec 217 ETP salariés (au 31/12/2023) mobilisés et de compétences variés et complémentaires.

Notre organisation permet ainsi d'accompagner quotidiennement plus de 5000 usagers sur l'ensemble du territoire départemental.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

1 - FAITS CARACTERISQUES DE L'EXERCICE

- Modification de comptabilisation des subventions

Pour se conformer au plan comptable M22bis relatif aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux, les modifications suivantes ont été apportées :
Les dotations globales MJPM et MJAGBF ont été reclassé des comptes de ventes de prestations de service vers les comptes de concours publics :

	2022	2023
- Dotation Globale de fonctionnement MJPM		
Comptabilisée en vente de prestations de service	7 840 802	
Comptabilisée en Concours publics et subvention		7 766 040
- Dotation Globale de fonctionnement MJAGBF		
Comptabilisée en vente de prestations de service	695 694	
Comptabilisée en Concours publics et subvention		702 294
Total	8 536 496	8 468 334

- Prolongation de l'expérimentation du dispositif J Nova jusqu'au 31 décembre 2025

Le dispositif J Nova (Contrat Engagement Jeunes - Volet Jeunes en rupture) a été prolongé par la DDETS jusqu'au 31/12/2025.
Ce dispositif est porté par l'UDAF49 et géré par un consortium de 3 acteurs :
- UDAF49 pour le volet accompagnement professionnel de l'AAP
- Habitat Jeunes David D'Angers pour le volet logement
- AFODIL pour le volet mobilité

Le soutien total de l'état a été notifié en 2023 pour un montant de 1 250 746 € du 15 octobre 2022 au 31 décembre 2025 et est réparti comme suit :
- Pour le volet accompagnement professionnel de l'AAP : 854 302 €
- Pour le volet logement : 232 994 €
- Pour le volet mobilité : 163 450 €

La subvention est encaissée par l'UDAF49 qui reverse la partie octroyée aux autres associations selon les mêmes modalités.

Le montant de la subvention comptabilisée en produit sur l'exercice clos au 31 décembre 2023 est de 560 698 Euros

Une reprise de subvention correspondant aux versement des années antérieures a été comptabilisé pour 273 928 Euros.
La partie non consommée de cette subvention a été comptabilisé en fonds dédiés pour 590 192 Euros

2 - PRESENTATION DES REGLES ET DES PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été élaborés conformément aux règles générales applicables et dans le respect du principe de prudence.
Les conventions suivantes ont été respectées :
- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autres
- Indépendance des exercices comptables.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il a été fait application du règlement ANC n°2014-03 et des règlements ultérieurs relatifs au plan comptable général et des dispositions particulières suivantes :

- Règlement ANC n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé non commerçantes ;

- Règlement ANC n°2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;

- Du code de l'action sociale et des familles (CASF), pour des provisions règlementées constatées dans les établissements relevant de l'article L. 312-1 du CASF.

2 - 1 - Immobilisations

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte-tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

L'amortissement a été calculé sur la durée normale d'utilisation des biens, sur le mode linéaire.
Pour information, la durée usuelle d'amortissement pour :

Les progiciels	1/ 5 ans
Les installations et aménagements	8/10 ans
Le matériel de bureau	5 ans
Le matériel informatique	1/10 ans
Le matériel de service	5 ans
Le mobilier	10 ans
Le matériel de transport	5 ans

L'immeuble du siège social a fait l'objet d'une décomposition selon les modalités suivantes

Structure	40 ans
Menuiseries extérieures – Façades –Etanchéité –Couverture	30 ans
Chauffage – Climatisation	15 ans
Electricité-câblage	10/20 ans
Plomberie-sanitaire	15/20 ans
Peinture-sols	15/20 ans

2 - 2 - Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

2 - 3 - Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale

2 - 4 - Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est constituée à la clôture s'il existe à la clôture une obligation de l'Association et s'il est possible ou certain qu'il provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue à la clôture.

3 - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

3 - 1 - Budget global de financement des Mesures de Majeurs Protégés

En février 2020, le Conseil d'Etat a décidé de l'annulation partielle du décret du 31/08/2018, considérant que le seuil d'exonération des ressources pour l'ensemble des usagers est le montant de l'AAH (tranche 1).

Un calcul rétroactif du 1/09/18 au 31 décembre 2019 avait été effectué et une estimation de trop perçu à hauteur de 258 957.36 € avait été provisionné à la clôture 2019 pour avoirs Usagers à établir.

Le nouveau décret n° 2020-1684 du 23/12/2020, précise les modalités et procédure de remboursement. Ainsi, seules les mesures actives exercées par les services feront l'objet d'un remboursement. Une liste sera adressée au représentant de l'Etat pour contrôle et validation pour versement des crédits.

A la clôture 2020, une actualisation des remboursements auprès des majeurs a donc été effectuée ramenant la dette à 220 711.15 € soit un écart de 38 246.21 € correspondant à 1140 mesures clôturées entre le 1/09/18 et le 31/12/2019.

Malgré la prise en charge de l'Etat à 100% des remboursements, au vu de la crise de la crise sanitaire, et de l'incertitude du montant à rembourser, par prudence, la créance sur l'état n'avait pas été enregistrée à la clôture de 2020. Courant 2021, la DDETS a versé la somme de 218 733.79 € nous permettant ainsi de déclencher le remboursement auprès des majeurs concernés.
Le remboursement total de 212 603.71 € effectué pour le compte des majeurs a été pris en charge par la DDETS et figure dans nos comptes. A la clôture 2023, le solde soit 6 130.08 € est toujours inscrit en tant que remboursement à effectuer auprès de l'Etat.

3 - 2 - Gestion des comptes individuels des Majeurs

Pour information, le solde des comptes individuels des majeurs protégés au 31 décembre 2023 est de :

- Solde comptes-courants	24 780 K€
- Solde Livrets A	29 778 K€
- Solde Livrets Epargne Populaire	16 645 K€
- Solde Plans Epargne Logement	13 179 K€
- Solde Livrets Développement Durable Solidaire	9 121 K€
- Solde Livrets autres	2 092 K€
- Solde Comptes Epargne Logement	429 K€
- Solde Contrats Obsèque et Prévoyance	295 K€
- Solde Livrets Bleus	254 K€
- Solde Comptes à Terme	125 K€
- Solde Livrets Jeunes	65 K€
- Solde Plans Epargne Actions	46 K€
- Solde autres comptes	23 K€
soit un total de	96 832 K€

3 - 3 - Contributions volontaires en nature

Au 31 décembre 2023, la somme de 2 401.92 € correspond à des charges supplétives concernant l'occupation des locaux de la MSA et de l'Espace BAUGEOIS pour l'activité Médiation Familiale.
Pour Segré, l'occupation des locaux concerne 4 mercredis par mois, soit 4 x 8H x 12 mois
Pour Baugé, 1 permanence d'une demi-journée par mois, 4 H x 1 x 12 mois
La valorisation pour 2023 s'effectue avec le forfait horaire du Conseil Départemental soit 5.56€

La valorisation du bénévolat a été comptabilisée dans les comptes pour la somme de 53 280 €.
Depuis le 1er janvier 2023, les bénévoles doivent déclarer leurs heures de bénévolat sur un outils de compte-rendu de mandat :
Pour l'exercice 2023, ont répondu :
- 8 bénévoles d'instances internes, soit un taux de réponse de 35%, ont déclaré 705 heures de bénévolat
- 59 bénévoles de la représentation familiale, soit un taux de réponse de 39%, ont déclaré 2847 heures de bénévolat

La valorisation de ces heures pour 2023 s'effectue sur la base du SMIC chargé soit un taux horaire de 15 €.

3 - 4 - Effectifs moyens

Les effectifs moyens 2023 en ETP sont les suivants :

Direction - Encadrement	19,59
Socio-éducatif	111,70
Administration-Gestion	80,87
Total	212,16

3 - 5 - Concours publics & Subventions octroyées

Informations sur les concours publics et subventions octroyés dans l'exercice

Intitulé	Nature	Catégorie d'autorité administrative	Montant
DGF Plateforme de répit Handicap	Concours publics	ARS	47 223
DGF MJPM	Concours publics	DDETS	7 742 742
DGF Plateforme de répit Handicap	Concours publics	CD49	56 788
DGF MJPM	Concours publics	CD49	23 298
DGF MJAGBF	Concours publics	CAF	674 202
DGF MJAGBF	Concours publics	MSA	28 092
Fonds Spécial Part 1	Concours publics	UNAF	228 596
Fonds Spécial Part 2	Concours publics	UNAF	59 078
J Nova (dotation jusqu'au 31/12/2025 + maraude)	Subventions	DREETS	565 698
Points conseils budgets	Subventions	DDETS	95 646
Résidences accueils (Angers+Saumur+Satellite)	Subventions	DDETS	355 934
FDVA	Subventions	DRJSCS	1 750
Centre Ressources Aidants	Subventions	CD49	40 000
Mineurs	Subventions	CD49	65 000
Diverses Actions familiales	Subventions	CD49	18 000
Diverses Actions familiales	Subventions	Collectivités	13 300
Audit Energétique	Subventions	SMIEL	6 000
Centre Ressources Aidants	Subventions	ARS	17 500
Ecluse	Subventions	ARS	166 293
J Nova	Subventions	ARS	28 000
Plateforme Répit Handicap	Subventions	FIR	6 667
Diverses Actions familiales	Subventions	CAF	21 960
Diverses Actions familiales	Subventions	MSA	13 250
Diverses Actions familiales	Subventions	Justice	21 113
Apprentissage	Subventions	Etat	18 167
Aide exceptionnelle pour la hausse de l'énergie	Subventions	Etat	7 104
TOTAL			10 321 400

3 - 6 - Engagements financiers

- Engagements reçus par l'association **782 253 Euros**

- Emprunt Crédit Agricole souscrit en 20221 - Acquisition du siège Avenue Bouché-Thomas
  - Garantie de la Ville d'Angers pour le remboursement du capital restant dû : 2 859 714 € à hauteur de 25%
  soit 714 929
  - Garantie de la Ville d'Angers pour le remboursement des intérêts restant dus : 269 297 € à hauteur de 25%
  soit 67 324

- Engagements donnés par l'association **3 129 011 Euros**

- Capital et intérêts restant à courir sur l'emprunt souscrit auprès du Crédit Agricole

Capital restant dû au 31.12.2021	Emprunt souscrit en août 2021	2 859 714 €
Intérêts restant dus au 31.12.2022	Emprunt souscrit en août 2021	269 297 €

3 - 7 - Honoraires commissaires aux comptes

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes s'élève à 19 440 €.

3 - 8 - Informations sur les rémunérations

Conformément à l'article 20 de la loi N°2006-586 du 23 mai 2006, une information doit être fournies sur les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés, ainsi que leurs avantages en nature. Compte-tenu de la présence d'un seul cadre dirigeant, nous ne fournirons pas cette donnée aux fins de confidentialité.

IMMOBILISATIONS

Rubriques	Valeur brute au 31/12/2022	Acquisitions	Sorties	Transferts	Valeur brute au 31/12/2023
Immobilisations incorporelles					
Logiciel	98 052,14				98 052,14
TOTAL I	**98 052,14**				**98 052,14**
Immobilisations corporelles					
Terrains	458 000,00				458 000,00
Aménagement terrain	15 728,96	16 096,92			31 825,88
Bâtiment Bouché-Thomas	2 897 050,81	10 462,34			2 907 513,15
Bâtiment Accueil Bouché-Thomas	1 004 071,21	2 727,00			1 006 798,21
Aménag. Locaux Bouché-Thomas	13 724,87				13 724,87
Autres immobilisations corporelles					
Agencement antennes	164 723,74				164 723,74
Aménagement sécurité	19 677,60				19 677,60
Aménagement bâtiment accueil	1 471,20				1 471,20
Matériel de transport	28 512,76				28 512,76
Matériel de bureau	3 920,80				3 920,80
Matériel informatique	310 855,74	11 035,20			321 890,94
Matériel de service	89 875,23	6 331,34	660,92		95 545,65
Mobilier de bureau	624 695,30	7 007,71	24 421,58		607 281,43
Mobilier Accueil usagers	26 256,59		2 727,00		23 529,59
TOTAL II	**5 658 564,81**	**53 660,51**	**27 809,50**		**5 684 415,82**
Immobilisations en cours					
Immobilisations en cours					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	**5 756 616,95**	**53 660,51**	**27 809,50**		**5 782 467,96**
Immobilisations financières					
Titres immobilisés	3 500,00				3 500,00
Parts sociales CCM	15,00				15,00
Sous-total	3 515,00				3 515,00
Dépôts et cautionnements	10 771,85	232,00	82,61		10 921,24
TOTAL IV	**14 286,85**	**232,00**	**82,61**		**14 436,24**
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	**5 770 903,80**	**53 892,51**	**27 892,11**		**5 796 904,20**

AMORTISSEMENTS

Rubriques	Valeur au 31/12/2022	Dotations	Diminutions	Transferts	Valeur au 31/12/2023
Immobilisations incorporelles					
Logiciel	87 130,41	4 518,89			91 649,30
TOTAL I	**87 130,41**	**4 518,89**			**91 649,30**
Immobilisations corporelles					
Terrains					0,00
Aménagement terrain	134,32	1 401,43			1 535,75
Bâtiment Bouché-Thomas	130 517,04	98 192,86			228 709,90
Bâtiment Accueil Bouché-Thomas	101,10	36 966,12			37 067,22
Aménag. Locaux Bouché-Thomas	637,72	1 044,51			1 682,23
Autres immobilisations corporelles					
Agencement antennes	139 726,55	5 154,64			144 881,19
Aménagement sécurité	439,38	983,88			1 423,26
Aménagement bâtiment accueil	12,90	147,12			160,02
Matériel de transport	28 512,76				28 512,76
Matériel de bureau	3 762,08	158,72			3 920,80
Matériel informatique	203 446,30	36 389,13			239 835,43
Matériel de service	73 680,45	5 880,69	183,71		79 377,43
Mobilier de bureau	491 316,90	27 740,81	21 948,39		497 109,32
Mobilier Accueil usagers	82,92	2 500,89	156,90		2 426,91
TOTAL II	**1 072 370,42**	**216 560,80**	**22 289,00**		**1 266 642,22**
TOTAL GENERAL (I + II)	**1 159 500,83**	**221 079,69**	**22 289,00**	**0,00**	**1 358 291,52**

PROVISIONS

	Valeur au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Valeur au 31/12/2023
Provisions pour risques				
Provisions pour risques Litige Prudhommal	91 301,00	20 125,00	40 235,00	71 191,00
Provisions Honoraires Evaluation MJPM		4 012,11		4 012,11
Provisions pour risques - résidence accueil Angers	63 835,98			63 835,98
Provisions pour risques - résidence accueil Saumur	34 960,11			34 960,11
Provisions pour risques - résidences satellite	5 861,00			5 861,00
Provisions pour risques - résidence Ecluse	1 875,00			1 875,00
Provisions pour risques - résidence Ecluse Satellite	211,00			211,00
Total provisions pour risques	**198 044,09**	**24 137,11**	**40 235,00**	**181 946,20**
Provisions pour charges				
Provisions pour indemnités fin de carrière	752 415,00	29 988,00	12 615,00	769 788,00
Total provisions pour charges	**752 415,00**	**29 988,00**	**12 615,00**	**769 788,00**
TOTAL PROVISIONS	**950 459,09**	**54 125,11**	**52 850,00**	**951 734,20**

Litige prud'hommal :

- Un litige est toujours en cours concernant une salarié demandant la requalification de son licenciement pour inaptude en maladie professionnelle. Une provision de 51 066 Euros est constatées à la clôture de l'exercice.
- Au 31 décembre 2022, une provision avait été constatée pour un litige concernant une salariée contestant sa rupture conventionnelle pour 40 235 Euros. Le litige a été soldé sur l'exercice 2023, la salariée a été déboutée de sa demande. La provision a été reprise.
- Sur l'exercice clos au 31 décembre 2023, une salariée a fait une demande de reconnaissance de maladie professionnelle. Une dotation a été comptabilisé pour le risque de cette requalification à hauteur de 20 124 Euros.

Honoraires Evaluation MJPM :

Suite à la demande de la DDETS sur la validation des comptes administratifs 2021, une provision a été comptabilisée à hauteur de 4 012 Euros pour faire face à la charge liée à l'évaluation du service MJPM qui aura lieu en 2024.

Résidences accueils :

Provisions réalisés sur exercices antérieurs pour prévoir le risque de travaux des logements lors des départs des résidents.

Provisions indemnités de fin de carrière :

Le montant des indemnités de fin de carrière s'élève à 793 002 € au 31 décembre 2023 en considérant les paramètres suivants :

- Taux d'actualisation : 3.70%
- Taux de charges sociales : 47 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de rotation moyenne : Table TV 88/90
- Convention collective du 15 mars 1966

La provision est répartie de la manière suivante :

Tranche d'âges	Nbre de salariés concernés	Engagements à	Indemnités
+ 60 ans	6	- 1 an	31 943
60 ans	9	- 1 an	89 387
55 à 59 ans	26	1 à 5 ans	281 944
50 à 54 ans	30	6 à 10 ans	184 089
40 à 49 ans	67	11 à 20 ans	171 251
30 à 39 ans	50	21 à 30 ans	32 266
- de 30 ans	17	plus 30 ans	2 122
Total	**205**		**793 002**

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2023, cette provisions a été comptabilisée :

- En provision pour charges pour 769 788 Euros
- En fonds dédiés pour 23 215 Euros

UDAF DU MAINE-ET-LOIRE
Comptes annuels au 31-12-2023

FONDS DEDIES

	Fonds dédiés au 31/12/2022	Engagements	Utilisation	Fonds dédiés au 31/12/2023
Vie associative				
Projet institutionnel	28 765		16 788	11 977
Fomation représentants CCAS	10 000			10 000
Organisation AG Unaf 2023	30 000		30 000	0
Assistante VAS	18 056	8 000	18 056	8 000
Total Vie Associative	**86 821**	**8 000**	**64 844**	**29 977**
Plateforme de répit Handicap				
Dotation 2022 non consommée	45 026		45 026	0
Dotation 2023 non consommée		27 407		27 407
Total plateforme de répit handicap	**45 026**	**27 407**	**45 026**	**27 407**
J Nova				
Dotation DREETS 2022 non consommée	273 928		273 928	0
Dotation DREETS 2023 non consommée		168		168
Dotation DREETS 2024 notifiée d'avance		287 644		287 644
Dotation DREETS 2025 notifiée d'avance		302 380		302 380
Dotation ARS 2023 - Infirmière 0,50 ETP		17 735		17 735
DREETS - Maraude		5 000		5 000
Total J Nova	**273 928**	**612 927**	**273 928**	**612 927**
MJAGBF				
Retraite	23 215			23 215
Logiciel comptabilité et RH	1 708			1 708
Evaluation interne	2 400			2 400
Honoraire Psy	3 275		3 275	0
0,20 ETP Referent evolution	8 956		8 956	0
Formation CNC		967		967
Service civique		1 336		1 336
Total MJAGBF	**39 554**	**2 303**	**12 231**	**29 626**
MJPM				0
Mise au norme GED	10 370		10 370	0
Evaluation interne	14 600			14 600
Logiciel comptabilité et RH	23 315			23 315
Indemnités service civique	1 936			1 936
Conseiller numérique	29 600			29 600
0,20 ETP agent de courrier		6 710		6 710
0,50 ETP DPO		25 945		25 945
0,80 ETP Referent evolution	35 824		35 824	0
0,80 ETP soutien CPJ conseiller juridique	55 277			55 277
Coordination	87 695			87 695
Projet de service	12 000			12 000
Total MJPM	**270 617**	**32 655**	**46 194**	**257 078**
Service Logement Adapté				
Dotation 2022 non consommée RA Sat	39 513		39 513	0
Dotation 2023 non consommée RA Sat		58 863		58 863
Dotation 2022 non consommée Ecluse	288 056		288 056	0
Dotation 2023 non consommée Ecluse		23 297		23 297
Complément activité	1 391			1 391
Projet nouvelle Résidence Accueil		20 000		20 000
1 ETP CDD renfort été	6 470			6 470
Total Service Logement Adapté	**335 430**	**102 160**	**327 569**	**110 021**
Service Actions familiales				
PCB - Démarrage en cours d'année		41 250		41 250
RAP - Justice démarrage en cours d'année		2 333		2 333
RAP - CD démarrage en cours d'année		2 000		2 000
RAP - CAF démarrage en cours d'année		2 333		2 333
Parentalité - CAF démarrage en cours d'année		1 300		1 300
Parrainage - CAF démarrage en cours d'année		3 000		3 000
Total Service Action familiales	**0**	**52 216**	**0**	**52 216**
Autres				
SMIEL - Subvention audit energie		6 000		6 000
Total autres	**0**	**6 000**	**0**	**6 000**
TOTAL FONDS DEDIES	**1 051 375**	**843 668**	**769 791**	**1 125 253**

VARIATION DES FONDS PROPRES

	Valeur au 31/12/2022	Affectation résultat	Augment.	Diminution	Valeur au 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise					
Action Familiale	101 981				101 981
M.J.A.G.B.F	15 364				15 364
M.J.P.M	228 404				228 404
Enquêtes Sociales	1 758				1 758
Mineurs	1 455				1 455
Suivi Social Logement	2 512				2 512
	351 475				**351 475**
Autres Réserves					
Rés. compensations MJPM	628 868				628 868
Rés.compensations MJAGBF	15 340	3 086			18 426
Rés.charges d'amortissement MJPM	82 484	127 762			210 245
Rés.charges d'amortissement AF	500 000				500 000
Rés. d'investissement MJPM	249 706				249 706
Rés.d'investissement MJAGBF	42 648				42 648
	1 519 046	**130 848**			**1 649 893**
Report à nouveau gestion contrôlée					
Dépenses IDR non opposables	-482 329				-482 329
Dépenses CP MJPM non opposables	-31 797	16 944			-14 853
Excédent affecté aux mesures IDR MJPM	441 241				441 241
Excédent affecté Formation CNC MJPM	176 124				176 124
Excédent affecté mesures d'expl. MJPM	99 651	121 697			221 348
Excédent affecté projet immobilier MJPM	90 000				90 000
Excédent affecté mesures d'expl MJAGBF	7 943				7 943
Excédent affecté mesures IDR MJAGBF	8 927				8 927
Dépenses CP MJAGBF non opposables	-8 380	7 353			-1 027
Résultat 2021 DGF MJPM en attente	268 893	-268 893			0
Résultat 2021 DGF MJAGBF en attente	13 880	-13 880			0
Résultat 2022 DGF MJPM en attente		158			158
Résultat 2022 DGF MJAGBF en attente		3 793			3 793
	584 153	**-132 828**	**0**	**0**	**451 324**
Report à nouveau gestion non contrôlée					
Action Familiale	957 276	67 983			1 025 259
Médiation Familiale	3 535	1 608			5 142
Recherche Accords Parentaux	3 197	-800			2 397
Médiation Aidants	973	-485			487
T.P.S.E	-4 014				-4 014
Tutelle Majeurs Protégés	-280 334				-280 334
Tutelle Mineurs	72 941	12 098			85 039
Suivi Social Logement	-124 130	-23 266			-147 395
Enquêtes Sociales	90 429	15 533			105 961
Résidence Accueil Angers	43 635	267			43 903
Résidence Accueil Saumur	15 428	2 402			17 830
Case-manager	2 111	17 042			19 153
Gestion FSL	25 709	9 151			34 860
Point Conseil Budget	4 541	-1 540			3 001
	811 295	**99 993**	**0**	**0**	**911 288**
Résultat exercice sous contrôle tiers financeur					
Résultat MJPM en attente	158	-158	33 714		33 714
Dépenses non opposables (CP) MJPM	-2 490	2 490			0
Résultat MJAGBF en attente	3 793	-3 793	5 208		5 208
Dépenses non opposbales (CP) MJAGBF	-3 442	3 442			0
	-1 980	**1 980**	**38 922**	**0**	**38 922**

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

VARIATION DES FONDS PROPRES (SUITE)

	Valeur au 31/12/2022	Affectation résultat	Augment.	Diminution	Valeur au 31/12/2023
Résultat exercice non contrôlé par tiers financeur					
Action Familiale	77 442	-77 442	-31 104		-31 104
Médiation Familiale	1 608	-1 608	1 180		1 180
Recherche accords parentaux	-800	800	3 520		3 520
Médiation Aidants	-485	485	5 756		5 756
Médiation Famille-Ecole	-9 458	9 458	-5 896		-5 896
Tutelle Mineurs	12 098	-12 098	-1 572		-1 572
Suivi Social Logement	-23 266	23 266	28 995		28 995
Enquêtes Sociales	15 533	-15 533	7 521		7 521
Gestion propre Udaf49	0	0	83 451		83 451
Résidence Accueil Angers	267	-267	187		187
Résidence Accueil Saumur	2 402	-2 402	85		85
Résidence Accueil Satellite	0	0			0
Résidence Ecluse	0	0			0
Case-manager	17 042	-17 042	6 493		6 493
Gestion Fonds F.S.L	9 151	-9 151	6 740		6 740
Point Conseil Budget	-1 540	1 540	5 662		5 662
C.E.J- J'NOVA					0
	99 993	**-99 993**	**111 018**	**0**	**111 018**
Provisions réglementées					
Sur dotations MJAGBF	5 808		40 000		45 808
Sur dotations MJPM	91 712		120 000		211 712
Sur autres dispositifs	0				0
	97 520	**0**	**160 000**	**0**	**257 520**
Subventions d'Investissement					
Subvention CD49	116 624			116 624	0
Retraitement subvention CD49	-116 624			-116 624	0
Subvention autres	66 619		1 924		68 543
Retraitement subvention autres	-37 374		-10 717		-48 091
	29 246	**0**	**-8 793**	**0**	**20 453**
TOTAL	**3 490 747**	**0**	**301 147**	**0**	**3 791 893**

Tableau de détermination du résultat effectif globale de l'entité

	31/12/2023	31/12/2022
Résultat comptable	149 940	98 013
Reprise du résultat antérieur	117 685	
Excédent effectif global	267 625	98 013
Dont résultat effectif sous gestion propre	111 017	99 993
Dont résultat effectif sous gestion contrôlée	156 608	-1 980

CREANCES ET DETTES

CREANCES	Solde au 31/12/2023	1 an au plus	Plus d'un an
Créances immobilisées			
Titres immobilisées	3 500		3 500
Parts sociales CM	15		15
Dépôts et cautionnements	10 921		10 921
TOTAL I	**14 436**		**14 436**
Actif circulant			
Créances usagers	267 981	265 157	2 824
Avances et acomptes versés	8 785	8 785	
Autres créances	427 412	117 703	309 709
TOTAL II	**704 178**	**391 645**	**312 533**
TOTAL GENERAL	**718 614**	**391 645**	**326 969**

DETTES	Solde au 31/12/2023	1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit				
Emprunt CRCA institution	2 859 714	148 358	608 944	2 102 412
Interets courus sur emprunt	1 227	1 227		
Frais bancaires	966	966		
TOTAL I	**2 861 908**	**150 552**	**608 944**	**2 102 412**
Emprunts et dettes financières diverses				
Dépots et cautionnements reçus	23 486		23 486	
TOTAL I	**23 486**	**0**	**23 486**	**0**
Dettes de fonctionnement				
Fournisseurs	286 777	286 777		
Personnel et comptes rattachés	1 108 482	1 108 482		
Organismes sociaux	963 625	963 625		
Organismes fiscaux	280 307	280 307		
Dettes sur immobilisations	15 099	15 099		
Autres dettes	71 996	71 996		
TOTAL I	**2 726 286**	**2 726 286**	**0**	**0**
TOTAL GENERAL	**5 611 681**	**2 876 838**	**632 430**	**2 102 412**

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice *146 838*

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

NATURE	MONTANT
Charges d'exploitation	40 882,63
Charges financières	
Charges exceptionnelles	

DETAIL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

NATURE	MONTANT
Produits d'exploitation	1 213,00
Produits financiers	
Produits exceptionnels	

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEI
Commissaire aux Comptes

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du Bilan	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres titres immobilisés	
Prêts	
Autres immobilisations financières	
Créances clients, usagers et comptes rattachés	186 933
Autres créances	30 573
Valeurs mobilières de placement	41 382
Disponibilités	
TOTAL	**258 888**

DETAIL DES CHARGES A PAYER

Charges à payer inclues dans les postes suivants du Bilan	MONTANT
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 227
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	86 589
Dettes fiscales et sociales	1 695 491
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	44 928
TOTAL	**1 828 235**

DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS

NATURE	MONTANT
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	14 076
Produits exceptionnels sur opérations en capital	14 352
Reprises sur provisions et dépréciations	

DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES

NATURE	MONTANT
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	625
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	17 038
Dotations aux amortissements et provisions	160 000

VENTILATION DES RECETTES

	MONTANT
Gestion Médiation familiale	99 245
Gestion Médiation Aidants/Aidés	26 911
Gestion Animation Lire et Faire Lire	6 110
Gestion Mesures Judiciaires à la Protection des Majeurs	1 675 503
Gestion Communauté 360	12 337
Gestion Enquêtes sociales	22 732
Gestion Suivi Social Logement	216 618
Gestion Résidence Accueil	262 373
Gestion Fonds F.S.L	114 045
Gestion Conseil P.C.B	4 095
Gestion Case-Manager	26 942
Gestion Résidence Ecluse	51 104
TOTAL	**2 518 014**